



Le groupe de produits alimentaires et cosmétiques naturels ou bio pèse 487 millions de chiffre d'affaires. Photo DR

Bio : Léa Nature souhaite produire toute son électricité

NOUVELLE-AQUITAINE

Le groupe de produits biologiques s'est lancé dans un plan d'investissement photovoltaïque visant à couvrir d'ici à 2040 ses besoins en électricité.

Léa Delpont

— Correspondante à Bordeaux

Dans la continuité de ses engagements écologiques, Compagnie Léa Nature s'attaque à sa consommation d'énergie. Le groupe de produits alimentaires et cosmétiques naturels ou bio projette, d'ici à 2040, de produire l'équivalent de sa consommation annuelle d'électricité – 20 gigawatts – avec un parc photovoltaïque disséminé sur

l'ensemble de ses sites. « *C'est un objectif atteignable parce que nous sommes une entreprise peu énergivore au regard d'autres activités* », assure Thierry Bourgeois, directeur de l'ingénierie et de la performance industrielle. Il évalue à 26 millions d'euros le coût de l'opération pour équiper les toitures ou construire des ombrières sur des parkings. Les deux options seront utilisées au cas par cas, « *même si la seconde est 50 à 60 % plus chère* », souligne-t-il.

Il faudrait théoriquement couvrir 74.000 m² de panneaux « *dans le cadre des technologies actuelles* », précise Thierry Bourgeois. Or le groupe ne dispose que de la moitié de cette surface une fois écartées les toitures inaptes à recevoir de tels équipements – pour des questions d'orientation, de matériaux ou de poids. Le directeur ingénierie mise sur des avancées à la fois dans les rendements durant les années à

venir et dans l'allègement des structures pour rattraper l'écart.

Le projet, étalé sur quatre plans quinquennaux, démarre avec une première tranche de financement de 2,7 millions d'euros au siège social à Périgny, en Charente-Maritime, pour créer 6.500 m² d'ombrières photovoltaïques sur trois parkings. Le groupe investit 500.000 euros supplémentaires sur deux sites industriels en Ardèche et en Lot-et-Garonne.

Autoconsommation

Dès 2025, Compagnie Léa Nature devrait produire 17 % de sa consommation d'électricité. A l'avenir, les nouvelles constructions ou extensions intégreront toutes des panneaux solaires au-delà des normes légales en exploitant le maximum des possibilités des toitures.

Le groupe de 487 millions d'euros de chiffre d'affaires (avec 2.000 salariés) avait passé des

contrats de fourniture en électricité verte avec EDF, mais la flambée des prix l'a convaincu qu'elle serait « *moins chère à produire qu'à acheter* ». Cela dépendra beaucoup du taux d'autoconsommation. « *La courbe des besoins, très hivernale avec le chauffage, recouvre rarement celle de la production d'énergie, plutôt estivale. Au contraire, elles ont tendance à se croiser* », explique Thierry Bourgeois. Ce qui induit à moyen terme une réflexion pour réorganiser l'activité industrielle afin d'optimiser l'autoconsommation.

Autre solution économiquement intéressante, « *en attendant de disposer de solutions de stockage* » : trouver des partenaires privés – des entrepôts frigorifiques par exemple – pour acheter le surplus. Mais dans un rayon de deux kilomètres, sans quoi la loi impose que cette électricité soit versée au réseau au tarif d'achat réglementé. ■